

Conseil Municipal du vendredi 6 novembre 2015 à 17 h 00

----- Ordre du jour -----

Etat des décisions prises par Monsieur le Maire en application de la délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2014 et par arrêtés de subdélégation du 28 avril 2014 : septembre 2015

AMENAGEMENT – URBANISME - RENOVATION URBAINE

- 1 - Autorisation de dépôt d'un permis de construire à la société VINCI Immobilier pour le réalisation d'un programme mixte immobilier place Carpeaux
- 2 - Désaffectation et déclassement de deux logements de fonction sis 4 rue Hector Berlioz et 2 rue Corneille Theunissen
- 3 - Création d'un pôle de développement économique sur l'avenue Pompidou - cession d'une emprise foncière de 6 391 m² à la société SAND AUTOMOBILES - groupe PGA MOTORS
- 4 - Quartier Chanteclerc – Sortie d'indivision de la Ville pour la parcelle cadastrée AH n°s 1179 et 1193
- 5 - Quartier Chanteclerc : cession à la SARL SOFIM AMENAGEMENT d'un terrain d'assiette pour la réalisation d'un programme de construction de 8 logements situé angle de la rue de la Vilette et de la rue Michel Duchaussoy
- 6 - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la Ville de Valenciennes à Valenciennes Métropole pour la démolition des immeubles de l'îlot Onésyme Leroy à Valenciennes
- 7 - Signature de l'avenant n° 2 à la convention financière 217 portant sur les quartiers de Chasse-Royale, Chanteclerc et Saint-Waast

BUREAU D'ETUDES

- 8 - Contrat de partenariat pour la rénovation de l'éclairage Public - avenant n° 4
- 9 - Rapports d'activité 2014 des : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes- Syndicat des Eaux de Valenciennes

ENFANCE - JEUNESSE

- 10 - Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) 2015-2018
- 11 - Accueils de Loisirs Sans Hébergement / Convention relative aux activités intercommunales de loisirs 2016

CULTURE

- 12 - Don d'un dessin de Félix del Marle, "Le Tué 1914-1915" et vente du fonds Finez
- 13 - Convention de mécénat entre la ville de Valenciennes et la société Dalkia dans le cadre de l'exposition « Rêveries Italiennes »

BIBLIOTHEQUE

- 14 - Opération Bibliissima – Convention et cahier des charges scientifiques et techniques avec l'Ecole Nationale des Chartes

CONSERVATOIRE

- 15 - Concours Européen « ClariSax » - Convention de partenariat
- 16 - Reconstitution des rémunérations des musiciens de l'Octuor à Vent Eugène Bozza et des musiciens et chef de l'Orchestre du Valentiana - année civile 2016

EDUCATION

- 17 - Convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires
- 18 - Convention entre la Ville de Valenciennes, le Siturv et le Conseil Départemental pour la desserte de transport scolaire entre le quartier Dutemple et le collège Chasse Royale à Valenciennes
- 19 - Modification de la subvention 2015 de l'aumônerie de l'enseignement public

FINANCES

- 20 - Rapport de gestion 2014 – Délégation de service public SAEM Valenciennes Stationnement - Année 2014
- 21 - Décision modificative n°2 du budget principal 2015
- 22 - Décision modificative n°2 du budget annexe 2015
- 23 - Admission en non valeur
- 24 - Modalités d'application de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité (TLCFE) au 1^{er} janvier 2015

SPORTS

- 25 - Convention de mécénat pour les Foulées Valenciennes
- 26 - Foulées Valenciennes 2016 - Conventonnement de partenariat avec la Ligue

COMMANDE PUBLIQUE

- 27 - Groupement de commandes entre la ville de Valenciennes et le CCAS de Valenciennes en vue d'un marché de fourniture de carburants et d'un marché de fourniture de pièces détachées automobiles

SERVICE VIE QUOTIDIENNE ET AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- 28 - Application des nouvelles dispositions de la loi Macron
- 29 - Recensement de la population 2016 - Recrutement d'agents recenseurs
- 30 - Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

SANTE

- 31 - Modification du Programme Régional d'Amélioration de la Couverture Vaccinale PRAVA

COHESION SOCIALE

- 32 - Convention de partenariat Ville – VHH – Ageval pour l'action de redynamisation par l'activité intitulée « Tremplin vers l'emploi »

RESSOURCES HUMAINES

- 33 - Signature d'une convention avec la Ville d'Aniche portant sur la mise à disposition d'un fonctionnaire
- 34 - Tableau des effectifs - Création d'emploi

QUESTIONS ORALES



Compte-rendu sommaire de la séance du 6 novembre 2015

L'an deux mille quinze, le six novembre, à dix sept heures, le Conseil Municipal de la Ville de VALENCIENNES, régulièrement convoqué le trente octobre, est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DEGALLAIX, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Secrétaires de séance : Mesdames Marion PERETTI et Nathalie LORETTE

Etaient présents :

M. Laurent DEGALLAIX, Maire, M. Guy MARCHANT, Mmes Geneviève MANNARINO, Gwendoline DESFORGES, MM. Armand AUDEGOND, Patrick ROUSSIES, Mme Aurore COLSON, M. Hervé MORMENTYN, Mmes Danièle FERTE, Maryse DUMORTIER, Adjoint au Maire, Mme Joëlle ANDRIS, MM. Bernard MOREAU, Olivier MARLIERE, Bernard BROUILLET, Pascal VANHELDER, Daniel CAPPELLE, Jean-Yves DEGARDIN, Mme Caroline FIERENS, M. Franck KOLLER, Mme Sophie DICTUS, M. Karim GANA, Mmes Ludivine BILLOIR, Marion PERETTI, M. Gérard CLIPET, Mme Kostia HUANT, M. Didier LEGRAND, Mme Isabelle DELGEHIER, MM. Michel BROUILLARD, Jean-Claude DULIEU, Mmes Nathalie LORETTE, Valérie CAUDRON.

Absents, Excusés : Mme Geneviève MANNARINO, excusée jusqu'à la délibération n° 2 incluse, qui a donné pouvoir à M. Daniel CAPPELLE, M. Arnaud L'HERMINE, excusé, qui a donné pouvoir à M. Hervé MORMENTYN, Mme Isabelle DESOIL, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Aurore COLSON, M. Mattéo GUALANO, excusé, qui a donné pouvoir à M. Guy MARCHANT, M. Jean-Marcel GRANDAME, excusé, qui a donné pouvoir à M. Patrick ROUSSIES, Mme Greta RENARD, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Sophie DICTUS, Mme Nadine LERAY, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Maryse DUMORTIER, Mme Marie-Laure COUSIN, excusée, qui a donné pouvoir à M. Jean-Yves DEGARDIN, Mme Valérie LETARD, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Danièle FERTE, Mme Caroline TRZAN, excusée, qui a donné pouvoir à Mme Ludivine BILLOIR, M. Mohamed AGOUDJIL, excusé, qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LORETTE, Mme Caroline FIERENS, absente jusqu'à la délibération n° 2 incluse, MM. Dominique RIQUET, Jean-Luc François LAURENT.

**-----
Ordre du jour
-----**

Etat des décisions prises par Monsieur le Maire en application de la délibération du Conseil Municipal du 4 avril 2014 et par arrêtés de subdélégation du 28 avril 2014 : septembre 2015

AMENAGEMENT – URBANISME - RENOVATION URBAINE

1 - Autorisation de dépôt d'un permis de construire à la société VINCI Immobilier pour le réalisation d'un programme mixte immobilier place Carpeaux

Le Conseil Municipal, par 31 voix pour et 9 voix contre (MM. LEGRAND, CLIPET, BROUILLARD, DULIEU, AGOUDJIL, Mmes HUANT, DELGEHIER, LORETTE, CAUDRON), décide :

- d'autoriser la société Vinci Immobilier à déposer un permis de construire en vue de la réalisation d'un programme immobilier mixte sur le site de la place Carpeaux d'une superficie de 3 350 m² situé entre le Boulevard Beauneveu et l'avenue du Sénateur Girard.

2 - Désaffectation et déclassement de deux logements de fonction sis 4 rue Hector Berlioz et 2 rue Corneille Theunissen

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de constater la désaffectation des logements sis 4 rue Hector Berlioz et 2 rue Corneille Theunissen,
- d'autoriser leur déclassement du domaine public communal.

3 - Création d'un pôle de développement économique sur l'avenue Pompidou - cession d'une emprise foncière de 6 391 m² à la société SAND AUTOMOBILES - groupe PGA MOTORS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser la cession à la société SAND AUTOMOBILES – groupe PGA MOTORS d'une emprise foncière de 6 391 m² issus des parcelles cadastrées :
 - section AT n° 752 et 757 situées sur la commune de Trith St Léger, acquises par la ville dans le cadre du dévoiement de la bretelle d'accès de l'autoroute A2,
 - et de 227 m² issus de la parcelle cadastrée section U n° 586 sur la commune de Valenciennesau prix de 90 € le m² soit 575 190 €. La superficie du terrain ainsi que le prix de cession pourront être ajustés après établissement du document d'arpentage.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte se rapportant à cette cession.

4 - Quartier Chanteclerc – Sortie d'indivision de la Ville pour la parcelle cadastrée AH n°s 1179 et 1193

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser le principe de la sortie amiable d'indivision de la Ville pour les parcelles cadastrées AH numéro 1179 et numéro 1193
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à engager la procédure de sortie amiable d'indivision et de signer les actes d'échange et/ou de partage à intervenir, sans soultte de part ni d'autre.

5 - Quartier Chanteclerc : cession à la SARL SOFIM AMENAGEMENT d'un terrain d'assiette pour la réalisation d'un programme de construction de 8 logements situé angle de la rue de la Vilette et de la rue Michel Duchaussoy

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser la cession à la SARL SOFIM AMENAGEMENT des parcelles telles que décrites et suivant plan annexé à la présente délibération concernée par le projet de construction de 8 logements, située angle rue de la Vilette et de la rue Michel Duchaussoy d'une superficie d'environ 1815 m² pour un montant total de 107 040 € HT (13 380 € HT X 8 logements) auquel s'ajoutera la TVA en vigueur.
- d'autoriser un ajustement de la contenance définitive des dites parcelles de plus ou moins 15% sans variation du prix
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les actes à intervenir.

6 - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la Ville de Valenciennes à Valenciennes Métropole pour la démolition des immeubles de l'îlot Onésyme Leroy à Valenciennes

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 4 abstentions (MM. CLIPET, BROUILLARD, Mmes HUANT, DEGEHIER), décide :

- d'approuver la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire avec Valenciennes Métropole présentée en annexe,
- d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à signer toutes les pièces s'y rapportant, ainsi que les éventuels avenants.

7 - Signature de l'avenant n° 2 à la convention financière 217 portant sur les quartiers de Chasse-Royale, Chanteclerc et Saint-Waast

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'annuler la délibération n° 4 du conseil municipal du 25 septembre 2015.
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant n° 2 à la convention financière des quartiers Chasse Royale, Chanteclerc et Saint-Waast.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte à intervenir.

BUREAU D'ETUDES

8 - Contrat de partenariat pour la rénovation de l'éclairage Public - avenant n° 4

Le Conseil Municipal, par 36 voix pour et 5 voix contre (MM. LEGRAND, CLIPET, BROUILLARD, Mmes HUANT, DEGEHIER), décide :

- d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 au contrat de partenariat avec la société Bouygues Energies et Services.

9 - Rapports d'activité 2014 des : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes- Syndicat des Eaux de Valenciennes

Présentation : M. DEGALLAIX
Le Conseil Municipal prend connaissance de ce rapport

ENFANCE - JEUNESSE

10 - Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) 2015-2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de s'engager sur le renouvellement de l'ensemble des actions présentées,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales du Nord ce nouveau Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer annuellement les conventions d'objectifs avec l'ACSRV et la Maison de Quartiers centre-ville,
- d'ouvrir annuellement les crédits nécessaires.

11 - Accueils de Loisirs Sans Hébergement / Convention relative aux activités intercommunales de loisirs 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention relative aux activités intercommunales de loisirs 2016 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions financières entre les participants qui seront établies après validation du programme annuel tel que prévu à la convention présentée.

CULTURE

12 - Don d'un dessin de Félix del Marle, "Le Tué 1914-1915" et vente du fonds Finez

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accepter le don du dessin de Del Marle par M. Garnier
- d'autoriser le musée à présenter l'œuvre devant la Commission interrégionale scientifique pour les acquisitions, avant de l'intégrer à ses inventaires
- d'approuver le principe de la vente du fond Finez à caractère philanthropique.
- d'autoriser la vente à caractère philanthropique selon les conditions présentées.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents y afférant.

13 - Convention de mécénat entre la ville de Valenciennes et la société Dalkia dans le cadre de l'exposition « Réveries Italiennes »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la convention de mécénat culturel entre la ville et la société Dalkia.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer cette convention.

BIBLIOTHEQUE

14 - Opération Bibliissima – Convention et cahier des charges scientifiques et techniques avec l'Ecole Nationale des Chartes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le principe de ce partenariat ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat entre la Ville de Valenciennes et l'Ecole nationale des Chartes, ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

CONSERVATOIRE

15 - Concours Européen « ClariSax » - Convention de partenariat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la convention de partenariat entre la Ville de Valenciennes et l'Association « les Anches Simples » ;

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer cette convention.

16 - Reconduction des rémunérations des musiciens de l'Octuor à Vent Eugène Bozza et des musiciens et chef de l'Orchestre du Valentiana - année civile 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accepter les principes de rémunération présentés pour l'ensemble des musiciens pour l'année civile 2016

EDUCATION

17 - Convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat avec les associations,
- d'accepter le versement de la subvention aux conditions mentionnées dans celle-ci.

18 - Convention entre la Ville de Valenciennes, le Siturv et le Conseil Départemental pour la desserte de transport scolaire entre le quartier Dutemple et le collège Chasse Royale à Valenciennes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant :
· à signer la convention entre les différentes parties concernées précisant les conditions techniques et financières de la desserte par transport scolaire,
· à solliciter une subvention complémentaire à l'égard du SITURV.

19 - Modification de la subvention 2015 de l'aumônerie de l'enseignement public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de modifier la délibération n° 07 du 1^{er} septembre 2015 en ce qui concerne la subvention attribuée à l'aumônerie de l'enseignement public.
- d'attribuer une subvention de 1368,38 euros à l'aumônerie de l'enseignement public.

FINANCES

20 - Rapport de gestion 2014 – Délégation de service public SAEM Valenciennes Stationnement - Année 2014

Présentation : M. DEGALLAIX

Intervenant : M. VANHELDER

Le Conseil Municipal prend connaissance de ce rapport

21 - Décision modificative n°2 du budget principal 2015

Le Conseil Municipal, par 36 voix pour et 5 abstentions (MM. LEGRAND, CLIPET, BROUILLARD, Mmes HUANT, DEGEHIER), décide :

- d'approuver cette décision modificative n° 2 pour le budget principal, telle que présentée ci-dessous.

SECTION de FONCTIONNEMENT

Dépenses :	629 508,28 €	Dépenses/Recettes nouvelles	
		Recettes :	629 508,28 €

SECTION d'INVESTISSEMENT

Dépenses :	34 282,73 €	Dépenses/Recettes nouvelles	
		Recettes :	34 282,73 €

- d'accepter dans le cadre de cette décision modificative, les transferts de crédits pour un montant de 206 765,60€

22 - Décision modificative n°2 du budget annexe 2015

Le Conseil Municipal, par 36 voix pour et 5 abstentions (MM. LEGRAND, CLIPET, BROUILLARD, Mmes HUANT, DEGEHIER), décide :

- d'approuver cette décision modificative n° 2 pour le budget annexe, telle que présentée ci-dessous,

SECTION de FONCTIONNEMENT

Dépenses : 24 730 €

Dépenses/Recettes nouvelles

Recettes : 24 730 €

SECTION d'INVESTISSEMENT

Dépenses : 0 €

Dépenses/Recettes nouvelles

Recettes : 0 €

Les virements de crédits entre chapitres de cette section s'élevant à 1 000 €

- d'accepter dans le cadre de cette décision modificative, le transfert de crédit pour un montant de 1 000€

23 - Admission en non valeur

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accepter ces éléments en non-valeur soit un total de 45 264,68€ qui sera imputé sur le crédit ouvert au Budget Primitif à la nature 6541 « Créances admises en non-valeur ».

24 - Modalités d'application de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité (TLCFE) au 1^{er} janvier 2015

Le Conseil Municipal, par 36 voix pour et 5 abstentions (MM. LEGRAND, CLIPET, BROUILLARD, Mmes HUANT, DEGEHIER), décide :

- de fixer le coefficient multiplicateur à 8,50 à compter du 1^{er} janvier 2016
- de charger le Maire ou son représentant de notifier cette décision aux services préfectoraux et à la DGFIP
- de prévoir les inscriptions budgétaires de recettes supplémentaires aux prochains budgets

SPORTS

25 - Convention de mécénat pour les Foulées Valenciennes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention cadre de mécénat afférente aux Foulées Valenciennes puis chaque convention spécifique et ses différents documents,
- de prendre note que, une fois tous les mécènes connus, une délibération récapitulative des sponsors, reprenant les engagements de chacun sera présentée.

26 - Foulées Valenciennes 2016 - Conventionnement de partenariat avec la Ligue

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat présentée qui reprend les engagements réciproques des deux parties.
- de verser à la ligue Nord – Pas de Calais d'athlétisme une subvention d'un montant de 42.450 € TTC prévue au BP 2016.

COMMANDE PUBLIQUE

27 - Groupement de commandes entre la ville de Valenciennes et le CCAS de Valenciennes en vue d'un marché de fourniture de carburants et d'un marché de fourniture de pièces détachées automobiles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser la constitution du groupement de commandes en vue de la passation d'un marché public de fournitures de carburants et d'un marché public de fourniture de pièces détachées automobiles entre la ville et le CCAS de Valenciennes.
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions constitutives du groupement de commande.
- de désigner comme représentant de la ville au sein de la commission d'appel d'offre du groupement de commandes du marché de fourniture de carburants, Monsieur Jean Yves DEGARDIN en qualité de titulaire et Monsieur Hervé MORMENTYN, en qualité de suppléant.

SERVICE VIE QUOTIDIENNE ET AFFAIRES ADMINISTRATIVES

28 - Application des nouvelles dispositions de la loi Macron

Le Conseil Municipal, par 38 voix pour et 3 abstentions (MM. DULIEU, AGOUDJIL, LORETTE), décide :

- de donner un avis favorable sur le calendrier complet des dates arrêtées pour 2016 comme ci-dessous :

- Dimanche 10 janvier 2016
- Dimanche 17 janvier 2016
- Dimanche 20 mars 2016
- Dimanche 03 avril 2016
- Dimanche 22 mai 2016
- Dimanche 12 juin 2016
- Dimanche 26 juin 2016
- Dimanche 03 juillet 2016
- Dimanche 28 août 2016
- Dimanche 04 décembre 2016
- Dimanche 11 décembre 2016
- Dimanche 18 décembre 2016

29 - Recensement de la population 2016 - Recrutement d'agents recenseurs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant :

- à nommer un agent de la commune en tant que coordonnateur communal des opérations de recensement pour l'année 2016,
- à recruter 14 agents.

30 - Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adopter les tarifs 2016 et leurs conditions d'application comme ci-dessous :

pour 2016 à 20,50 € pour les communes de moins de 50 000 habitants. Ils se déclinent de la façon suivante par mètre carré, par an et par face :

- 20 € 50 pour les dispositifs et pré enseignes non numériques,
- 61 € 50 pour les dispositifs et pré enseignes numériques,
- 41 € pour les enseignes entre 12 m² et 50 m²,
- 82 € pour les enseignes supérieures à 50 m².

La taxe est payable sur la base d'une déclaration annuelle à la commune effectuée :

- Avant le 1^{er} mars de l'année d'imposition, pour les dispositifs existant au 1^{er} janvier.
- Dans les deux mois à compter de leur installation ou de leur suppression.

Le recouvrement de la taxe est opéré par les services à compter du 1^{er} septembre de l'année d'imposition.

SANTE

31 - Modification du Programme Régional d'Amélioration de la Couverture Vaccinale PRAVA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de donner un avis favorable sur les actions complémentaires reprises dans le programme régional de la couverture vaccinale.

COHESION SOCIALE

32 - Convention de partenariat Ville – VHH – Ageval pour l'action de redynamisation par l'activité intitulée « Tremplin vers l'emploi »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver cette action d'insertion par l'activité ;
- de signer la convention tripartite définissant les modalités d'organisation et de financement de l'action.

RESSOURCES HUMAINES

33 - Signature d'une convention avec la Ville d'Aniche portant sur la mise à disposition d'un fonctionnaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de la Ville d'Aniche d'un fonctionnaire territorial de la Ville de Valenciennes, pour une durée de trois mois à compter du 12 novembre 2015.

34 - Tableau des effectifs - Création d'emploi

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

⇒ d'approuver la création d'emploi proposé,

⇒ d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Elu Délégué à prendre toutes les mesures nécessaires relatives à la création de l'emploi,

⇒ d'autoriser, dans la mesure où la recherche d'un candidat statutaire s'avérerait infructueuse, le recrutement d'agents contractuels sur la base de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 aux conditions de durée et de rémunération ci-dessus définies,

⇒ que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé dans l'emploi ainsi créé et aux charges s'y rapportant seront inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Présentation du nouvel équipement culturel de Chasse Royale.

La séance est levée à 18 h 10.

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, affichage de ce compte rendu est effectué sur le tableau prévu à cet effet dans le hall de l'Hôtel de Ville le 13 NOV. 2015 pour y demeurer jusqu'au 13 DEC. 2015

Valenciennes, le 13 NOV. 2015

LE DEPUTE MAIRE,



Laurent DEGALLAIX